



UGANC

SYNTHESE DU PLAN STRATEGIQUE 2023-2027

Mot du Recteur

Une analyse de la situation montre que l'UGANC est confrontée à un énorme défi d'adaptation au contexte socioprofessionnel actuel pour répondre au besoin du marché de l'emploi et assurer un service à la communauté adéquat. Tenant compte de cet enjeu lié à son positionnement et à la demande croissante en formations innovantes, il y a urgence de projeter son développement dans l'avenir.

Plus que jamais auparavant, la réalisation du plan stratégique de l'Université permettra de mobiliser le plus grand nombre de personnes autour d'approches novatrices et structurantes en matière d'enseignement et de recherche. Cohérente avec les orientations des universités nationales et prenant appui sur le talent et l'engagement extraordinaire des membres de son corps enseignant et de son personnel administratif, cette planification va positionner adéquatement l'UGANC face aux nombreux enjeux auxquels elle aura à répondre au cours des cinq (5) prochaines années.

Il est important dans cette planification de s'adosser sur les acquis et de statuer sur les directions que l'Université doit emprunter pour perpétuer son évolution et son développement scientifique et économique.

Il nous plaît de réitérer notre reconnaissance envers les collaborateurs et partenaires pour leur assistance tout le long du processus d'élaboration du présent document.

Nous exprimons toute notre gratitude envers le gouvernement à travers le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour la création d'un cadre propice au développement de nos potentiels.

Que le succès de l'UGANC soit à la mesure de nos attentes.

Dr. Alpha Kabinet Keita

Introduction

La République de Guinée a l'ambition de faire partie des pays émergents grâce à une politique cohérente de développement des ressources humaines entre autres. Elle vise la promotion de son potentiel humain par le développement des savoirs, en particulier dans les domaines des sciences et de la technologie.

Pour traduire ces orientations des pouvoirs publics dans la pratique, il est apparu indispensable aux yeux des autorités universitaires d'établir un plan stratégique pertinent qui doit guider les objectifs, démarches, procédures et modes d'action de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry pour lui permettre de se hisser au niveau des meilleurs établissements d'enseignement supérieur du continent.

Créée en 1962 sous le nom d'Institut Polytechnique de Conakry et baptisé Institut Polytechnique Gamal Abdel Nasser (IPGANC) en 1970, cette institution deviendra Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) par l'ordonnance N°061/PRG/SGG/89 du 27 Septembre 1989. C'est un établissement public administratif à caractère scientifique, technique et professionnel, placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'Innovation.

L'UGANC située dans la commune de Dixinn couvre une superficie de 34,567 ha répartie en trois campus et un site non aménagé de 8,328 ha situé à Kénendé dans la préfecture de Dubréka.

A ce jour, l'UGANC demeure bien plus un lieu d'échange et de partage de connaissances (formation) qu'un lieu de production de nouvelles connaissances (recherche) et un laboratoire d'expérimentation de nouvelles solutions. Ce déséquilibre entre la Formation et la Recherche est une des raisons majeures justifiant les faibles visibilité et rayonnement de l'UGANC à l'international.

A cela s'ajoutent des infrastructures et des laboratoires qui sont dans un état peu favorable au développement de l'enseignement et de la recherche de qualité.

Face à cette grande préoccupation, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'Innovation a élaboré et mis en œuvre des stratégies de renforcement des capacités des institutions d'enseignement supérieur. Ce processus a abouti entre autres à la création de l'Agence Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ).

Au regard des enjeux liés aux mutations des universités en faveur d'une formation de qualité adaptée aux besoins de la population et pour mieux engager son développement, l'UGANC a élaboré son plan stratégique. Par ailleurs, une analyse situationnelle institutionnelle a abouti à un diagnostic dont les conclusions sont intégrées au nouveau plan stratégique.

Ainsi la mise en œuvre de ce plan, permettra la réalisation d'activités innovantes, la diversification de l'offre de formation, l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage mais aussi des avancées dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

Vision, Missions, Valeurs

VISION

La vision de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry est d'être une université compétitive et innovante au service du développement socio-économique et de l'équilibre environnemental en Guinée, dans la sous-région et dans le monde.

MISSIONS

Les missions de l'UGANC sont précisées dans l'ordonnance n° 61 du 27 septembre 1989 érigeant l'IPGAN en Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, établissement public à caractère scientifique technique et professionnel et reprise dans le décret n°175/PRG/SGG du 27 septembre 1989. Ainsi l'UGANC a pour missions :

Assurer la formation universitaire et post-universitaire en fonction des besoins déterminés par le plan de développement économique et social du pays ;

Participer au développement de la recherche scientifique, au transfert des résultats de recherche et à l'acquisition des technologies ;

Contribuer au développement et à la promotion des activités culturelles, sportives et socio-éducatives, notamment à l'intention de la jeunesse estudiantine ;

Promouvoir le développement du pays en général et de la zone d'implantation en particulier en collaborant activement avec l'environnement économique et social (collectivités décentralisées, entreprises, services, associations, etc.) dans la réalisation des projets et programmes d'intérêt collectif ;

Développer les échanges et la coopération avec d'autres institutions d'enseignement et de recherche en Guinée, en Afrique et dans le monde.

VALEURS

COLLÉGIALITÉ

Qui implique le respect, le partage et assure la liberté universitaire afin d'encourager un débat d'idées riche et respectueux des opinions et des personnes.

CRÉATIVITÉ

Qui consiste à faire preuve d'audace, à innover et oser emprunter des chemins originaux ainsi qu'à imaginer des solutions nouvelles et originales.

ENGAGEMENT

Qui nécessite une implication active de l'ensemble des acteurs de l'université et les uns vis-à-vis des autres.

INTÉGRITÉ

Qui implique transparence et conduite responsable en matière de gestion, d'enseignement, de recherche, de direction pédagogique et de services à la collectivité.

Axes Stratégiques

- **Axe stratégique 1** : Améliorer la Gouvernance pour une gestion efficiente et efficace
- **Axe stratégique 2** : Promouvoir un enseignement de qualité adapté au marché de l'emploi
- **Axe stratégique 3** : Développer une culture de la recherche et de l'innovation permettant de répondre aux besoins de la société
- **Axe stratégique 4** : Renforcer le service à la communauté pour un meilleur impact
- **Axe stratégique 5** : Faire de la coopération universitaire et la mobilité un levier de développement de l'institution

Axe stratégique 1 : Améliorer la Gouvernance pour une gestion efficiente et efficace

Dans le but d'atteindre une gouvernance de qualité dans les 5 prochaines années, l'UGANC a défini des orientations stratégiques à savoir :

- Renforcer le système de gestion financière, matérielle et logistique en conformité avec les textes légaux,
- Améliorer la gestion des Ressources Humaines (RH) en conformité avec les textes légaux,
- Améliorer la visibilité de l'université

AXE STRATEGIQUE 2 : Promouvoir un enseignement de qualité adapté au marché de l'emploi

Afin de promouvoir un enseignement de qualité les 5 prochaines années les options suivantes ont été prises :

- Renforcer les capacités des formateurs,
- Renforcer le processus d'ouverture des formations avancées,
- Appuyer la formation en DES, Master et Doctorat,
- Mettre en place un cadre d'hébergement pour étudiants, les professeurs visiteurs et pour le personnel permanent,
- Actualiser les programmes de formation et les cours enseignés.

AXE STRATEGIQUE 3 : Développer une culture de la recherche et de l'innovation permettant de répondre aux besoins de la société

Le développement d'une culture de la recherche demeure un défi majeur de l'université pour ce faire les actions suivantes seront menées :

- Renforcer le système de recherche,
- Développer la recherche appliquée,
- Favoriser la mise en place des équipes de recherche multidisciplinaires,
- Développer et/ou renforcer la recherche au niveau des CHU,
- Créer un réseau fonctionnel de recherche avec les institutions sous tutelle de l'UGANC,
- Redynamiser les partenariats avec les autres acteurs de la recherche ,
- Redynamiser et assurer la qualité des publications dans les éditions de l'UGANC,
- Améliorer l'animation scientifique au sein de l'Université,

AXE STRATEGIQUE 4 : Renforcer le service à la communauté pour un meilleur impact

L'UGANC, dans sa mission de service à la communauté a défini une orientation stratégique qui tourne autour du développement d'un partenariat avec les acteurs socio-économiques.

Les éléments ci-dessous retracent les objectifs pour un service à la communauté pour les cinq prochaines années :

- Créer des interfaces avec les acteurs socio-économiques et de développement,
- Valoriser et vulgariser les résultats de recherche,
- Créer des incubateurs.

AXE STRATEGIQUE 5 : Faire de la coopération universitaire et la mobilité un levier de développement de l'institution

La stratégie de coopération de l'UGANC est axée sur la consolidation de partenariats institutionnels privilégiés et durables à travers le monde.

Elle se traduit par le renforcement de la mobilité des enseignants et le développement d'une offre de formation plurilingue ; l'encouragement de la mobilité des personnels dans une optique d'internationalisation des différents services qui composent l'institution, l'accroissement de la mobilité internationale des étudiants, pour leur permettre non seulement d'étoffer leurs compétences transversales, académiques, linguistiques et interculturelles mais aussi pour leur garantir un meilleur accès au marché de l'emploi en Guinée et à l'étranger.

Mise en œuvre du plan stratégique

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE GESTION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le pilotage de ce plan stratégique sera assuré par le Recteur de l'UGANC avec son comité de gestion (VRE, VRR, CIAQ, Pool financier, conseillers, RECUST) et les différents Doyens/Directeurs des Facultés, et les Chefs de Département. Les conciliations seront opérées par le Recteur.

Au niveau du Rectorat, un comité de suivi sera mis en place. Il a pour mission :

- De coordonner la mise en œuvre des différentes mesures retenues pour atteindre les objectifs fixés ;
- D'identifier et d'évaluer les ressources nécessaires à la réalisation du plan ;
- De négocier les contrats avec le gouvernement et les partenaires financiers ;
- De suivre et d'évaluer l'exécution du plan.

Ce comité travaillera en étroite collaboration avec les Doyens des facultés, les Chefs de départements ainsi que le collège des conseillers rattachés au Rectorat.

Conditions de succès du plan

La mise en œuvre du plan exige la prise en compte d'un certain nombre de conditions de succès au niveau de l'UGANC, de l'Etat et des partenaires financiers.

Au niveau de l'UGANC, la mise en œuvre du plan reste fortement liée à la mobilisation de toute la communauté. Au regard des objectifs à atteindre, l'engagement de chacun des membres de la communauté est une nécessité.

Au niveau de l'Etat, l'exécution du plan dépend de la capacité du gouvernement à s'engager de façon ferme à soutenir les orientations stratégiques du plan.

Au niveau des partenaires financiers, le défi à relever pour l'exécution du plan est de gagner la confiance de ces derniers. Cela dépend de la capacité du comité de gestion à susciter le dialogue avec ses partenaires financiers pour mobiliser les ressources financières nécessaires.

Plan d'action

Une planification des actions prévues sera élaborée chaque année par le comité de gestion et rendue publique au conseil de l'université.

Une revue semestrielle sera organisée pour apprécier les insuffisances du plan d'action annuel et de prendre des recommandations en vue d'améliorer son niveau d'exécution. Une évaluation après deux ans d'exécution sera organisée pour le recadrage de ce plan stratégique.

Une évaluation finale de ce plan stratégique interviendra à la fin de son exécution. Celle-ci sera

le moment d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs et de mesurer l'impact de sa mise en œuvre. Les conclusions permettront l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de l'UGANC.

Un planning prévisionnel permettant d'orienter l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre de ce plan stratégique a été élaboré pour servir de guide.

Conclusion

Si l'enseignement supérieur Guinéen a joué un rôle essentiel d'ascenseur social et contribué à l'émergence, dans un contexte économique difficile, de cadres de haut niveau, il reste bien des défis à relever dans le contexte nouveau des technologies émergentes. L'UGANC l'a bien compris, pour avoir mis l'accent sur l'employabilité de ses diplômés. L'étudiant, son savoir-faire, son savoir être et savoir devenir sont désormais au cœur de ses préoccupations.

Il est heureux de noter que la démarche volontariste, qui a été résolument engagée, débouche sur ce plan d'orientation stratégique dont l'opérationnalisation devra aboutir à la réalisation de nos objectifs.

La forte implication, l'esprit d'appartenance à la même communauté de destin et la conjugaison des efforts, feront promouvoir et renforcer la recherche développement à l'UGANC.

Ce Plan Stratégique de l'UGANC dont l'élaboration a été piloté par la cellule interne d'assurance qualité sera soumis aux instances universitaires compétentes, notamment le CA, avant d'être définitivement formalisé puis soumis à l'Etat et aux partenaires financiers.

Remerciements

L'UGANC remercie le Gouvernement, les partenaires du projet INDIGO, le programme Erasmus+ de l'Union Européenne, le Centre d'Excellence Africain pour le Contrôle et la Prévention de l'Infection.